

PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE ET DE LA RÉGLEMENTATION AGROALIMENTAIRE SAOUDIENNE

Wilfrid FOUSSE

Conseiller pour les affaires agricoles

Service Economique de l'Ambassade de France à Riyad

le 12 octobre 2016

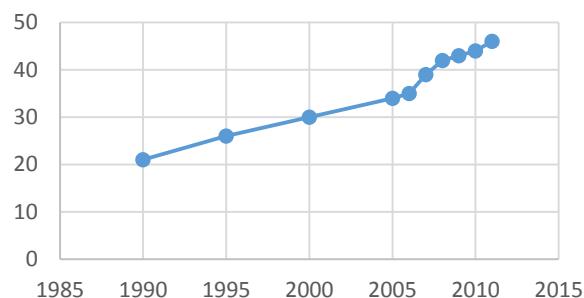
SOMMAIRE

- Analyses macro-économiques**
- Politique agricole et alimentaire**
- Réglementation**

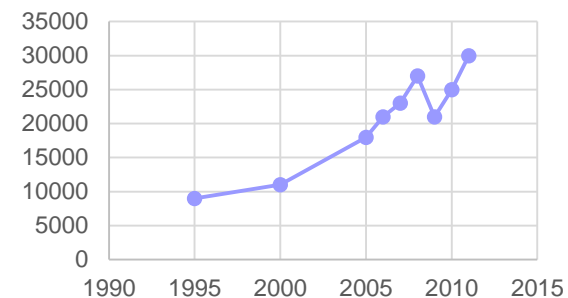
Les pays du golfe, Un marché commun attractif (CCEAG/GCC)



Population + 5 % / an



GDP per capita + 10 % / an



| | PIB PPA \$/h | Population | Imp. agro monde € | Imp. Agro €/hab | Imp. Agro Fran € |
|-----------------|-----------------|------------|-------------------|--------------------|------------------|
| Arabie Saoudite | 50 000 | 29 400 000 | 14 110 500 000 | 480 | 611 101 000 |
| Bahreïn | 50 000 | 1 300 000 | 1 433 688 000 | 1 103 | 21 790 000 |
| EAU | 65 000 | 9 400 000 | 9 158 852 000 | 974 | 406 426 000 |
| Koweït | 70 000 | 3 500 000 | 3 734 398 000 | 1 067 | 56 178 000 |
| Oman | 45 000 | 3 900 000 | 2 737 679 000 | 702 | 45 242 000 |
| Qatar | 140 000 | 2 300 000 | 2 301 003 000 | 1 000 | 63 389 000 |
| Total CCEAG | - | 49 800 000 | 33 476 120 000 | 672 | 1 204 126 000 |

6 pays pas si déserts !

- 2,7 millions de km²
- 50 millions d'habitants
- 17 hab / km²
- PNB : 1.640 Milliards USD
- PNB/capita : 33,000 USD
- En forte croissance

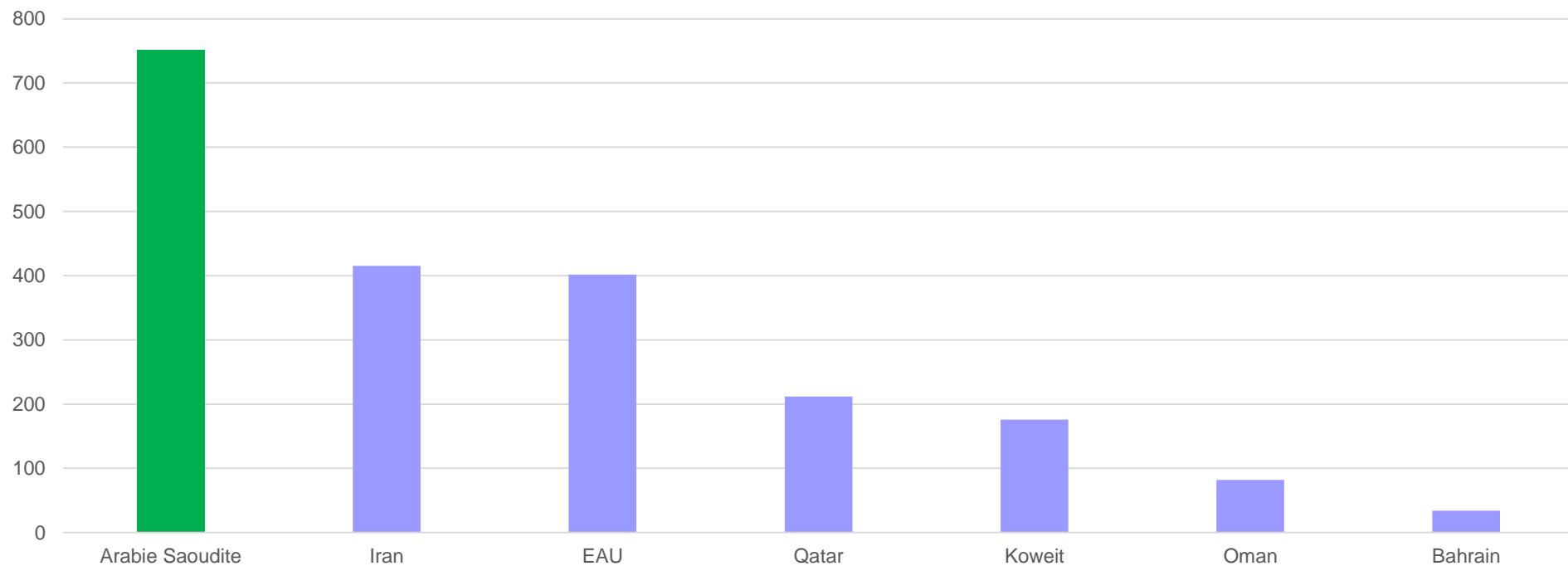
Arabie Saoudite (source MOA 2012)

- PIB agricole : 2,0 %
- Surfaces agricoles : 4 400 000 ha
- Nombres d'actifs agricoles: 400 000

- Des pays stables, solvables
- A fort pouvoir d'achat
- A la recherche d'une sécurité alimentaire

L'ARABIE SAOUDITE PREMIERE ECONOMIE DU MOYEN ORIENT

Avec un PIB de 653 Md USD en 2015, l'Arabie saoudite représente 48% du PIB cumulé du GCC



Données clés

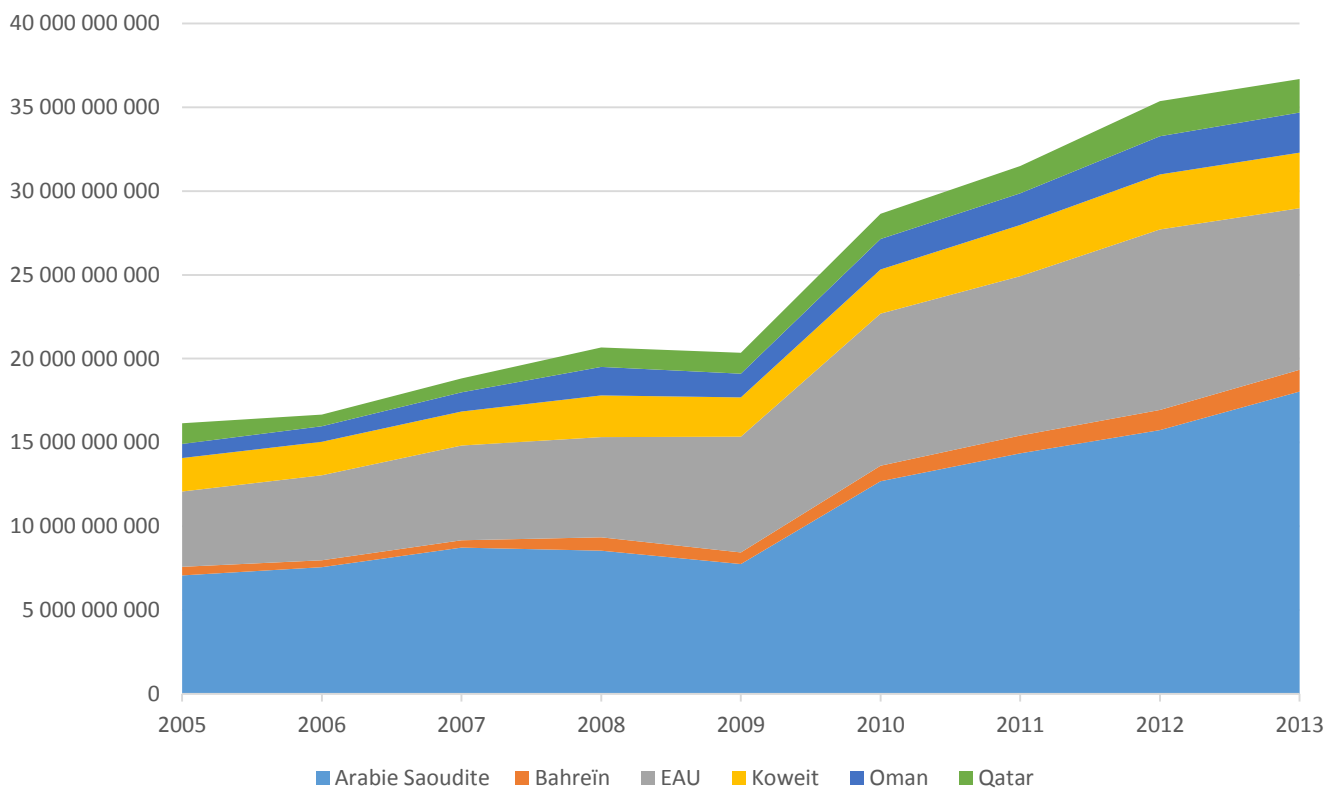
PIB/habitant: 20 723 USD (nominal) PPA: 51 770 USD

Membre de l'OMC depuis 2005.

Seul pays arabe membre du G20 (20^{ème} rang derrière la Suisse).

Un marché en forte croissance, + 15 % / an, facilement accessible (85 % des besoins importés)

Importations agroalimentaires du CCEAG en Euros



Un effet réel mais modéré de la baisse des cours du pétrole en 2016 dû au maintien des investissements de l'Etat (0 % dettes en 2015, 700 Md \$ de réserves)

SAUDI ARABIA GDP ANNUAL GROWTH RATE



SOURCE: WWW.TRADINGECONOMICS.COM | CENTRAL DEPARTMENT OF STATISTICS & INFORMATION

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPES DIRIGEANTES SAUDIENNES

- Février 2015 mort du roi Abdallah, et nomination du roi Salman demi-frère du roi Abdallah, 81 ans
- Préparation du **saut de génération**
- Prince héritier 58 ans, neveu du roi, Mohammed bin NAYEF, et Vice prince héritier 31 ans, fils du roi, Mohammed bin Salman (MBS)
- Création du conseil du développement économique, présidé par MBS, Nomination du **CEO de ALMARAI** (+ 15 % / an sur 10 ans) comme ministre de l'agriculture, Abdulrahman Al Fadley
- Définition de stratégies et de plan d'actions du ministère de l'agriculture avec l'appui de la DGPE en 2015
- Elaboration et **publication** de la vision 2030, puis du plan 2020 en 2016
- Nomination du ministre de l'agriculture comme ministre de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture, et comme président du fonds de développement agricole

VISION 2030 (APPLICATION AU SECTEUR AGROALIMENTAIRE)

- Diversification de l'économie
- Augmentation des exportations non pétrolières de 16 à 50 %
- Meilleur environnement économique, logistique, transparence, privatisation et externalisation des services, développement des E services
- Régionalisation (MO) et appui aux grandes sociétés saoudiennes exportatrices leader dans leur secteur
- Investissements à l'étranger et partenariats avec des sociétés étrangères
- Préservation de l'environnement, développement de l'aquaculture, meilleure gestion de l'eau (arrêt progressif de l'utilisation des ressources fossiles)

PLAN 2020 (SECTEUR AGROALIMENTAIRE)

- Améliorer la sécurité alimentaire (stockage , contrôle importations)
- Mettre en place un contrôle sanitaire (volailles, etc.) et phytosanitaire (dattes, etc.)
- Augmenter ressources en eau renouvelables, développer retraitement eaux usées, diminuer consommation eau agricole
- Améliorer productivité, développer productions peu consommatrices en eau, aquaculture, volailles, dattes (vulgarisation, commercialisation, transformation)
- Développer espaces verts et parcs nationaux
- Développer le secteur halal

UNE RÉORIENTATION DE LA POLITIQUE AGROALIMENTAIRE SAOUDIENNE QUI GÉNÈRE DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

- ❑ Sécurisation de l'approvisionnement alimentaire via le développement
 - d'une production agricole,
 - d'industries agroalimentaires,
 - d'investissements à l'étranger,
 - Achat de foncier au Soudan (ex 400 000 ha de terres au Soudan en 2016),
 - Partenariats avec des sociétés étrangères (ex 175 M EUR dans Minerva, viande, Brésil en 2016, et 250 M EUR dans CWB/G3, céréales, Canada en 2015)
- ❑ Début d'une prise en compte (politique) des contraintes environnementales
 - Réduction/arrêt des cultures fortement consommatrices en eau (céréales, fourrages),
 - Développement de l'aquaculture, volailles, dattes, olives
 - Développement de nouvelles technologies économes en eau et valorisant l'énergie solaire
- ❑ Mise en place d'une stratégie commerciale régionale
 - Evolution vers un marché commun
 - Normes sanitaires
 - Halal

LA REGLEMENTATION NATIONALE

- ❑ Un secteur alimentaire contrôlé par la SFDA
- ❑ Une législation et une réglementation nationale saoudienne difficile à obtenir
- ❑ De bonnes relations permettant l'ouverture rapide des marchés (ESB, IA, etc.)
- ❑ Une procédure en ligne d'enregistrement des établissements (facultatif) et des produits (obligatoire, par l'importateur) véritable filtre d'accès au marché
- ❑ Cas particulier des établissements d'abattage et de première transformation de la viande (enregistrement et autorisation préalable de la SFDA à obtenir via la DGAL)

http://www.sfda.gov.sa/en/food/circulations/Pages/circulations.aspx

GSO Standards Catalogue Circulations

Edition Affichage Favoris Outils ?

العربية | Smart Applications | 02 October 2016

الهيئة العامة للغذاء والدواء
Saudi Food & Drug Authority

VISION رؤية 2030
المملكة العربية السعودية
KINGDOM OF SAUDI ARABIA

Home Food Drug Medical Devices Cosmetics eServices Consumer Center

Saudi Food and Drug Authority >> Food >> Circulations >> Circulations

Links

Circulations

SFDA Food Sector displays and communicates updated communications and circulars that are subject to publication according to the order of the most recent ones :

halal

| Title | Date | Download |
|---|------------|----------|
| Bovine Spongiform Encephalopathy | 10/11/2015 | |
| Mandatory compliance with the Pesticide MRLs in food | 03/06/2013 | |
| Announcement Regarding the Approved Procedures in Dealing with Pesticide Residues | 31/10/2011 | |
| | | |

LA RÉGLEMENTATION RÉGIONALE

- ❑ Le GSO bras normatif et réglementaire du CCEAG (GCC)
- ❑ Une harmonisation et une mise à jour des normes et réglementations techniques au niveau régional en cours, transparente, mais payante !

<https://www.gso.org.sa/standards/public/standardsList.seam>

- ❑ Des normes pouvant être déclinées au niveau national,
- ❑ Des réglementations techniques (technical regulations) d'application obligatoire par tous les pays, mais pouvant être complétées au niveau national (exigences supplémentaires)

The screenshot displays the GSO Standards Catalogue website. The header includes the GSO logo and the text 'هيئة التقييس' (GCC Standardization Organization) and 'دليل المواصفات الخليجية' (GSO Standards Catalogue). The search results are sorted by 'العنوان' (Title) and show a total of 8 items. The first three items are:

- GSO 2055-3:2015**
Halal Products – part 3 – Requirements for Halal Accreditation Bodies
Accrediting Halal Certification Bodies
Arabic 195.0 SAR | English 165.0 SAR
- GSO 2055:2010**
HALAL FOOD - Part (2) : Guidelines for HALAL Food Certification Bodies and their Accreditation Requirements
Replaced
Arabic 90.0 SAR
- GSO 2055-1:2015**
HALAL FOOD - Part 1 : General Requirements
An update for an old release
Arabic 105.0 SAR | English 75.0 SAR

A shopping cart icon in the top right corner shows a total of 0.0 SAR.

HALAL : DEFINITION

- ❑ Le mot arabe "halal", désigne ce qui est « licite » ou « autorisé » par la charia (« loi islamique » dérivée de l'interprétation du Coran), et s'oppose au mot "haram" qui signifie « interdit », cf porc , alcool, etc.
- ❑ Le concept du halal est traditionnellement appliqué à l'alimentation mais peut s'étendre à presque tous les biens et services y compris, l'emballage, les produits nettoyants, les produits cosmétiques, les produits pharmaceutiques, les vêtements, le tourisme.
- ❑ Néanmoins, la certification du caractère halal en Arabie Saoudite n'est encore limité qu'aux produits alimentaires contenant des ingrédients d'origine animale (viande, gélatine, etc.).
- ❑ Des débats autour des techniques d'abattage (usage du pistolet / gros bovins, du choc électrique / volailles) et de la traçabilité (jusqu'où ?)

HALAL : TEXTES APPLICABLES

- GSO 2055-1/2016 définissant les produits halal ;
- GSO 2055-2/2015 définissant le cahier des charges des organismes de certification halal ;
- GSO 2055-3/2015 définissant le cahier des charges des organismes d'accréditation halal ;
- GSO 993/2015 définissant le cahier des charges de l'abattage halal ;
- GSO 2468/2015 définissant le cahier des charges du transport des produits halal ;
- GSO2469/2015 définissant le cahier des charges du stockage des produits halal ;
- GSO 9 / 2015 définissant les normes d'étiquetage et permettant notamment de contrôler l'absence de produits possiblement interdits (additifs notamment).

HALAL : CERTIFICATS

Lors de l'exportation, les produits doivent être accompagnés des certificats sanitaires, et si nécessaire, des certificats halal.

❑ Les certificats sanitaires sont émis par la DGAL et peuvent être téléchargés sur le site dédié de FranceAgriMer Exp@don :
<https://teleprocedures.franceagrimer.fr/expadon/> .

❑ Les certificats halals sont émis par des organismes certificateurs « halal ».

- Actuellement une quinzaine d'organismes certificateurs en France accrédités par la Muslim World League. Pour obtenir la liste :

http://www.sfda.gov.sa/en/food/about/administration/mangement_food/Pages/Introduction.aspx puis cliquer sur "Foreign Competent Authorities."

- Deux types de certificats halal

- Certificat d'abattage halal pour toutes les carcasses et viandes importées. Ce document atteste que l'abattage a eu lieu dans un abattoir officiellement agréé et conformément au rituel islamique ;
- Certificat halal pour tous les produits transformés contenant des ingrédients (morceaux de viande, gélatine, présure, etc.) ou additifs (aromes, etc.) d'origine animale.

HALAL : LES RÉFORMES EN COURS

Un nouveau système régional d'accréditation en cours de tests aux Emirats Arabe Unis sous l'égide de Emirates Standards Metrology Authority (ESMA)

- Un organisme d'accréditation public par pays exportateur (COFRAC en France)
- Des organismes de certification devant répondre aux normes ISO relatives à la certification
- Un cahier des charges « halal » à respecter, une traçabilité à mettre en place et un label
- 4 organismes d'accréditation occidentaux ont signés un MOU (Pays Bas, Etats Unis, Nouvelle Zélande/Australie, Brésil)
- Mais des difficultés pour l'accréditation des organismes de certification

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vision 2030
- Plan 2020
- GCC guide for control on imported food (version 2015 traduite en français par FranceAgrimer)
- Fiche export de Franceagrimer (exporter des produits halal vers l'Arabie Saoudite)
- Guide des affaires de Business France (mais aussi Belgique et USDA)



Merci de votre
attention !

